

Pourquoi mon commerce ?

Le délinquant est un être rationnel, son objectif est simple : obtenir le maximum de gain en ayant le minimum d'effort à fournir et une faible probabilité d'être identifié.

Son choix se portera donc naturellement vers les commerces présentant peu de difficultés.

Comment s'en préserver ?

Tout d'abord en prenant le temps de s'interroger sur les risques réels de votre activité de commerçant considérant tous les facteurs pouvant influencer la prise de décision du délinquant. Suite à quoi, il vous faudra faire le point sur les moyens de résistance, de dissuasion, de détection et d'alerte qu'il est nécessaire de mettre en place.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite aussi d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier ou une galerie marchande doit attirer votre attention. N'hésitez pas à contacter les forces de l'ordre si lors de la commission d'un fait délictueux, vous avez une information à communiquer pouvant aider les enquêteurs.

En cas d'urgence composez le



et ne modifiez rien dans
votre commerce avant
l'arrivée des forces de
l'ordre

**Coordonnées
de votre référent sûreté Gendarmerie
pour le département du Doubs**

Cellule Prévention Technique de la Malveillance

@ : cptm.bspp.rgfc@gendarmerie.interieur.gouv.fr

☎ : 03.81.40.51.68 – 06.80.64.68.49

Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Comment protéger son commerce des cambriolages



Un environnement favorable:

Les abords immédiats de votre commerce peuvent favoriser le passage à l'acte du délinquant. Soyez donc vigilant sur les points suivants :

- Efficacité de l'éclairage,
- Gestion de la végétation,
- Présence de zones de regroupements,
- Configuration facilitant l'emploi de véhicule bélier sur votre devanture,
- Remise en état des équipements urbains,
- Propreté des lieux.

L'aménagement urbain fait parti intégrant de la lutte contre les actes de délinquance. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à faire remonter vos observations aux responsables des espaces publiques ou auprès des syndics de propriétaires suivant le cas.

La protection mécanique :

Toutes les ouvertures de votre commerces doivent faire l'objet d'une attention particulière.

La pose d'un rideau métallique à lames perforées équipé d'une serrure de haute qualité peut constituer une bonne résistance à l'effraction. Il convient que cet équipement ne puisse pas permettre un accrochage, qu'il coulisse dans un rail suffisamment profond avec un système anti-dégondage.

Partenaire de votre sûreté



Le vitrage des devantures et les portes d'accès secondaire doivent aussi intégrer un degré de résistance élevé répondant à des normes.*

Pour les petites ouvertures, la pose d'un barreaudage scellé, permet de dissuader ou ralentir l'intrusion dans la mesure où les règles de conception sont respectées.*

Soyez très vigilant à la cohérence des matériaux employés. Une bonne protection mécanique montée sur une cloison faible ou un encadrement de mauvaise qualité ne peut pas répondre à votre attente.

La mise en place d'un coffre-fort doit également faire l'objet d'une analyse quant à son emplacement, son usage et la nature des biens qu'il va contenir.*

La protection électronique :

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide (alerte via un téléphone portable ou un télésurveilleur).

Équipez votre rideau métallique d'un sabot de détection à l'ouverture.

La pose d'une détection au choc et à l'ouverture sur tous les ouvrants est complémentaire à la détection volumétrique couramment mise en place.

Couplez votre détection d'intrusion à l'éclairage de votre commerce de manière à surprendre l'intrus, faciliter l'action des forces de l'ordre et améliorer la qualité de votre flux vidéo, si vous êtes équipés de caméras.

(La vidéoprotection fait l'objet d'une fiche spécifique)

Les bons comportements

Toute manipulation importante d'argent doit se faire en dehors de la vue du public.

Observez une vigilance accrue à l'ouverture et à la fermeture de votre commerce, évitez à ces moments là d'être seul.

La mise en place d'un code de bonne arrivée peut permettre de donner l'alerte.

* Parce que la mise en sûreté d'un lieu peut être complexe, les référents sûreté sont là pour vous aider et vous conseiller gratuitement.

En savoir plus sur :

<http://www.referentsurete.fr>

